JAGDSCHWEIZ
CHASSESUISSE
CACCIASVIZZERA
CATSCHASVIZRA

ChasseSuisse · Secrétariat
Forstackerstrasse 2A · CH-4800 Zofingen
T 062 751 87 78 · info@jagdschweiz.ch
www.jagd.ch

Position de ChasseSuisse sur l'initiative en faveur des abeilles

ChasseSuisse, l'association faîtière des chasseurs et chasseuses suisses, soutient en principe l'initiative populaire fédérale « Pour garantir la pollinisation des plantes cultivées et sauvages par les insectes (initiative sur les abeilles) ». Celle-ci aborde un problème qui touche directement la faune sauvage et ses habitats.

Les insectes pollinisateurs assurent la reproduction de nombreuses plantes sauvages. Ces plantes caractérisent les prairies riches en espèces, les lisières de forêt, les haies et d'autres habitats qui offrent aux animaux sauvages de la nourriture, un abri et des refuges. Les insectes constituent en outre eux-mêmes une source de nourriture importante pour les oiseaux, les chauves-souris, les petits mammifères et les poissons. Si leurs populations et leur diversité diminuent, ce sont des réseaux trophiques entiers qui s'en trouvent affaiblis.

La situation des insectes en Suisse est préoccupante. L'Office fédéral de l'environnement cite notamment la perte, la dégradation qualitative et la mauvaise interconnexion des habitats comme causes principales. Cela confirme ce que les chasseurs et chasseuses observent depuis des années dans les forêts et les terres cultivées : sans habitats intacts et riches en structures, il n'est pas possible de maintenir durablement des populations stables d'animaux sauvages.

- **Valoriser et relier les habitats :** l'initiative réclame des mesures incitatives pour la création, l'entretien et l'amélioration qualitative d'habitats proches de l'état naturel. Cet objectif correspond à l'engagement des chasseurs en faveur de la biodiversité, des haies, des lisières, des zones humides et d'autres structures précieuses.
- **Préserver les ressources alimentaires de la faune sauvage :** la protection des pollinisateurs va au-delà de la simple préservation d'une espèce d'insecte. Des habitats riches en fleurs et une population d'insectes diversifiée renforcent les ressources alimentaires de nombreux animaux sauvages et augmentent la résilience des écosystèmes.
- **Renforcer la responsabilité commune :** l'initiative engage la Confédération et les cantons et implique les communes ainsi que le secteur privé. Cette collaboration est nécessaire, car les habitats doivent être préservés et mis en réseau au-delà des limites de propriété et d'exploitation.

Pour ChasseSuisse, il est essentiel que la mise en œuvre soit efficace, adaptée à la pratique et ajustée aux spécificités régionales. Il convient d'intégrer les contributions existantes de l'agriculture, de la sylviculture, des communes, de la protection de la nature et des chasseurs. L'accent doit être mis sur des incitations concrètes, des objectifs mesurables et la valorisation des surfaces à haute valeur écologique. Des prescriptions purement symboliques ou des charges disproportionnées imposées à certains acteurs n'aident en rien les pollinisateurs.

Pour ces raisons, ChasseSuisse soutient l'initiative sur les abeilles. Elle jette les bases nécessaires pour garantir à long terme la pollinisation, la biodiversité et des habitats naturels. Les pollinisateurs en bénéficieront tout autant que de nombreuses espèces sauvages et la société dans son ensemble.

Zofingen, le 18 septembre 2026